

Diversité (linguistique) et représentations au cours de néerlandais. Des prescrits légaux aux manuels scolaires.

Laurent Rasier, Université de Liège

Mots-clés : néerlandais, diversité, représentations

A l'instar d'autres langues telles que l'anglais, l'allemand, le français, le néerlandais fait partie des langues pluricentriques (Clyne & Muhr 2012), c'est-à-dire des langues où plusieurs variétés nationales coexistent et qui ont toutes le statut de langue standard. De cette situation découle la question de la norme et de la place de la variation linguistique dans le cours de langue étrangère. Toutefois, la variation linguistique est un phénomène complexe qui ne se limite pas à la seule variation géographique ou diatopique. La langue et son usage peuvent en effet varier en fonction d'autres paramètres, p.ex. stylistiques et situationnels (variation diaphasique), sociaux (variation diastratique), temporels (variation diachronique) (Gadet 1992, Labov 1976).

Etant donné l'importance de la notion d' « authenticité » (linguistique) dans les prescrits légaux pour les cours de langue étrangère, on peut se demander quelle part de cette variation est effectivement présente dans les manuels à l'attention d'apprenants non-natifs. A cet égard, on peut également se demander si le type de public cible (apprenants de langue étrangère vs. apprenants de langue seconde, jeunes vs. adultes) influence le(s) type(s) de variation présent(s) dans les manuels et la façon dont il(s) est (sont) représenté(s) (p.ex. accent plus important mis sur la variation diatopique que diastratique ou diaphasique). Cependant, il est à noter que, dans le cadre des manuels scolaires, les notions de « variation », « diversité » et « authenticité » ne se limitent pas au seul usage de la langue mais se prolongent également dans le choix des locuteurs/-trices que les auteurs mettent en scène dans diverses situations de communication.

A partir du cas de l'enseignement du néerlandais langue étrangère, cette contribution étudie la place de la diversité et la variation linguistiques dans le cours de langue. Partant d'une analyse des prescrits légaux, elle se penche ensuite sur un corpus de manuels scolaires pour l'enseignement du néerlandais langue étrangère, principalement à un public francophone. Outre les aspects linguistiques, l'étude s'intéresse également aux types de locuteurs/-trices présents dans les manuels. Ainsi se voit posée la question de l'authenticité des représentations du monde néerlandophone véhiculées par les manuels scolaires et de leur (in)adéquation aux exigences des prescrits légaux. Enfin, les résultats obtenus sont mis en perspective par le biais d'une comparaison avec le néerlandais langue seconde d'une part et avec des données pour d'autres langues pluricentriques (telles que l'anglais, l'allemand, le français) disponibles dans la littérature scientifique d'autre part (Defays 2020 ; Gadet 1998, 2003, 2012 ; Koster 2019, 2020 ; Koster & Littoseliti 2021 ; Putjata & Koster 2021, Sas 2010).